

Séance 3 : Vers la certification

Durée : 1h30. Coefficient 3

Capacités mises en œuvre :

- Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances.
- Situer les faits les uns par rapport aux autres.
- Produire un raisonnement relatif à la situation étudiée.
- Caractériser un personnage et son action en rapport avec la situation étudiée.

I - Sujet d'étude : (Partie obligatoire du devoir)Thème : Les femmes dans la société française de la Belle Epoque à nos jours.**A – Vérification des connaissances :**

1) Dater les grandes avancées politiques et sociales suivantes : droit de vote pour les femmes, égalité civile, loi Neuwirth légalisant la contraception orale, avortement libre et gratuit, loi de parité. **(sur 2 points)**

- droit de vote pour les femmes : 1944 / égalité civile : 1965 / loi Neuwirth : 1967
- avortement libre et gratuit : loi Veil de 1974 / loi de parité : 2000

B - Analyse d'un document :Document 1 : Affiche de la marque Moulinex, années 1960

2) Présentez ce document. Décrivez-le. Quel message cherche à faire passer cette affiche ?

Comment s'y prend-elle ? **(sur 2 points)**

- Cette affiche date des années 1960. L'idéal féminin en France est alors encore celui de la bonne épouse, bonne mère, bonne ménagère.
- L'affiche cherche à faire comprendre que le mari a tout à gagner à offrir un appareil Moulinex à sa femme, car non seulement il la rendra heureuse mais en plus, grâce à ce cadeau, elle pourra lui faire de bons petits plats.
- En somme grâce à Moulinex, le couple sera comblé. Le message passe par le slogan : « Pour ELLE un Moulinex, pour LUI des bons petits plats », mais aussi par l'image : la femme est représentée ravie par le cadeau, l'homme soulève le couvercle d'un plat pour voir ce que sa femme lui a préparé. Elle est par ailleurs représentée dans la cuisine, en tablier : l'image de la femme que nous donne l'affiche est celle de la bonne cuisinière.

Document 2 : La répartition des tâches ménagères reste inégale

En 2016 en moyenne, les femmes consacrent 3h26 par jour aux tâches domestiques (ménage, courses, soins aux enfants, etc.) contre 2h pour les hommes, selon l'Insee. A la maison, les hommes s'adonnent volontiers au bricolage (20 minutes quotidiennes contre 5 pour les femmes). Mais les femmes passent deux fois plus de temps que les hommes à faire le ménage et à s'occuper des enfants à la maison.

En schématisant, les femmes s'occupent, au quotidien, des tâches les moins valorisées et les hommes de ce qui se voit et dure. L'égalité dans la sphère domestique est loin d'être atteinte alors qu'elle progresse dans l'univers professionnel. Les inégalités de partage des tâches au sein du foyer ont des répercussions dans bien d'autres domaines pour les femmes : elles les freinent dans la vie professionnelle comme dans l'engagement politique ou associatif. L'inégale répartition des tâches domestiques explique une partie de l'essor du temps partiel féminin, mais aussi leur faible représentation en politique ou dans les instances dirigeantes d'associations. On retrouve ces écarts également en matière de temps libre (lecture, promenade, télévision, sport, etc.) : les femmes consacrent en moyenne 2h45 par jour à leurs loisirs contre 3h20 pour les hommes.

<https://www.inegalites.fr>

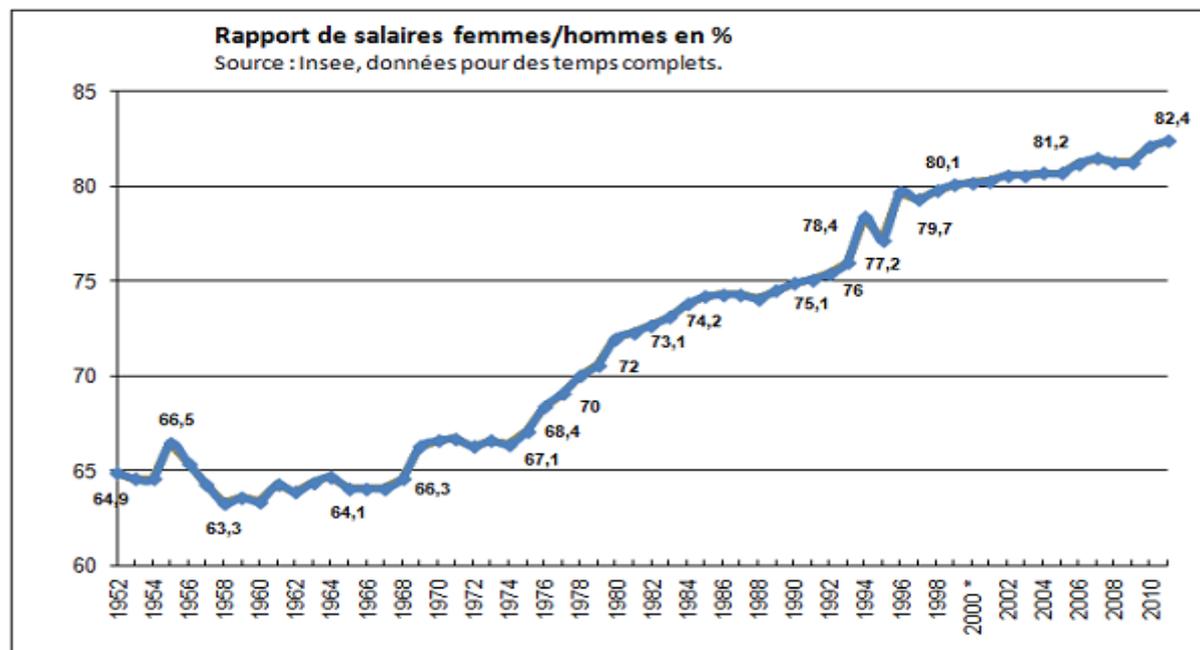
3) Comment se fait la répartition des tâches ménagères au sein du couple en 2016 ? Justifiez **(sur 1 point)**

- En 2016, les femmes consacrent en moyenne 3.26 heures aux enfants et aux tâches ménagères contre 2h pour les hommes..

4) D'après le texte et vos connaissances, comment peut-on expliquer cette inégale répartition ? **(sur 1 point)**

- Ceci s'explique par le poids des traditions et d'une répartition sexuelle des tâches qui, malgré les évolutions, n'est pas encore complètement dépassée : beaucoup d'hommes (et certaines femmes...) considèrent encore que les soins aux enfants et les tâches domestiques sont des activités féminines.
- L'article explique également que beaucoup de femmes culpabilisent de ne pas consacrer plus de temps à la sphère familiale et que les hommes en profitent

Document 3 : Inégalité salariale entre hommes et femmes en France



Lecture : En 1952, à travail égal (durée, formation) une femme gagnait 64.9% du salaire d'un homme.

5) Présentez le document 3 (nature, thème étudié, période étudiée, source). Les inégalités salariales entre homme et femme ont-elles augmenté en France ? Justifiez. **(sur 2 points)**

- Graphique sur l'inégalité salariale H/F en France sur la période 1952/2010. Source Insee.
- Les inégalités décroissent car en 1952, une femme gagnait 64% du salaire masculin contre 82 de nos jours. Donc les écarts régressent.

6) Quelles informations nous apportent l'ensemble de ces documents concernant l'évolution de la condition féminine entre les années 1960 et aujourd'hui ? Qu'ont-elles obtenu ? Quelles inégalités persistent encore aujourd'hui ? **(sur 4 points)**

- Ces documents montrent que la condition féminine a évolué entre les années 1960 et aujourd'hui vers une plus grande égalité entre hommes et femmes pour ce qui est de la répartition des tâches domestiques.
- Aujourd'hui, l'idéal de la bonne épouse-bonne mère-bonne ménagère en tablier est dépassé, la majorité des femmes travaille et les hommes participent bien davantage aux tâches ménagères que par le passé. Cependant, des inégalités importantes subsistent et une femme de trente ans accomplit aujourd'hui presque une deuxième semaine de travail au sein du foyer, à l'âge où elle doit aussi s'investir le plus dans sa carrière, ce qui représente 50 % de plus en moyenne que son compagnon...
- Dans les années 1960-1970, le féminisme connaît en France comme dans les autres pays occidentaux une évolution importante : il se radicalise et défend l'idée selon laquelle les femmes ne sont pas inférieures aux hommes et doivent se libérer de leur tutelle. Le mouvement prend une grande ampleur après Mai 1968. Les associations et manifestations féministes se multiplient, de plus en plus de femmes s'y rallient.
- Il aboutit à une véritable révolution de la condition féminine qui s'étale sur une dizaine d'années et comporte plusieurs aspects. Le premier est une révolution sexuelle qui garantit à la femme le choix de procréer quand elle le souhaite et soulage hommes et femmes du risque permanent d'une grossesse non désirée (loi Neuwirth de 1967 autorisant la pilule et loi Veil de 1974 légalisant l'IVG).
- La femme devient l'égal de l'homme du point de vue de la loi, au sein de la société comme de la famille, avec la concrétisation de l'égalité civile en 1965, puis l'établissement de l'autorité parentale conjointe en 1970.
- Persistance de l'inégalité salariale h/f, inégale représentation politique, violences conjugales.

II - Au choix entre la A et la B :

Situation A : Thème : Louise Weiss et le vote des femmes dans l'entre-deux-guerres

A) Vérification des connaissances :

1) Rappelez qui est Louise Weiss et quel rôle elle a joué dans la lutte pour l'obtention du droit de vote féminin dans l'entre-deux-guerres. **(sur 2 points)**

- Louise Weiss est une femme de lettres, journaliste et femme politique française qui a lutté pour l'obtention du droit de vote féminin dans les années 1930. Elle avait fondé une association, *La Femme Nouvelle*, et menait des actions spectaculaires et humoristiques inspirées des féministes anglaises. Elle échoua toutefois.

2) Qu'en est-il du droit de vote des femmes dans les autres pays à cette époque ? **(sur 1 point)**

- Dans l'entre-deux-guerres, les femmes votent déjà dans un très grand nombre de pays : la France est en retard. Ex : Suède, EU (1919), RU (1928), la Corse (1755) !!!

3) Quel résultat ont-elles obtenu ? **(sur 1 point)**

- Si le mouvement avait abouti en Angleterre, en France le Sénat avait plusieurs fois rejeté le projet. Si le mouvement avait abouti en Angleterre, en France le Sénat avait plusieurs fois rejeté.

B) Analyse d'un document :



4) Qui vote ici ? D'après vos connaissances, dans quel contexte ce vote symbolique est-il organisé en 1936 ? D'après vos connaissances, en quoi cette action est caractéristique des méthodes de Louise Weiss ? **(sur 1 point)**

- Sur cette photo, on voit voter des femmes.
- Ce vote symbolique est organisé dans le cadre des élections municipales de 1936.
- Cette action est caractéristique des méthodes de Louise Weiss, car cette dernière cherche toujours à frapper pour être entendue et à rallier l'opinion publique à sa cause. Faire voter des femmes qui n'ont pas le droit de vote est une action à la fois provocatrice et humoristique, donc voyante.

5) Pourquoi le combat de Louise Weiss est-il important pour l'évolution de la condition féminine ? **(sur 3 points)**

- Le combat pour l'obtention du droit de vote féminin est important pour l'évolution de la condition féminine. En effet, ne pas voter signifie concrètement pour les femmes qu'elles ne sont pas représentées en politique et donc qu'elles ne participent pas du tout aux décisions qui engagent également leur vie. Obtenir le droit de vote permettrait donc de libérer les femmes de la tutelle des hommes et de participer à leur émancipation.

Situation B : Thème : Simone Veil et son rôle dans le débat sur l'IVG

A) Vérification des connaissances :

1) Présentez Simone Veil et son rôle dans le débat sur l'IVG. **(sur 2 points)**

- Née en 1927, Simone Veil a été déportée durant la Seconde Guerre mondiale en raison de ses origines juives. Elle est devenue magistrate à son retour des camps de concentration. Deux fois ministre dans des gouvernements de droite (1974-1979 et 1993-1995), elle a également été la première femme présidente du Parlement européen en 1979.
- Elle est donc une figure politique importante, qui a laissé son nom à la loi légalisant l'IVG de 1974. Alors ministre de la Santé, elle élabore le projet de loi visant à légaliser l'avortement. Son argument principal consiste dans la réalité des faits : chaque année 300 000 femmes en situation de détresse sont prêtes à tout pour mettre fin à leur grossesse et les avortements clandestins aboutissent à des catastrophes. L'opinion est très divisée sur le sujet, et pour des raisons philosophiques ou religieuses, une partie de la population s'oppose farouchement à la légalisation de l'IVG. Simone Veil fit même l'objet, en raison de son origine juive, d'attaques antisémites violentes.
- Malgré cette opposition, elle prononça devant l'Assemblée un discours resté célèbre afin de défendre son projet. Malgré un débat houleux et des attaques souvent personnelles contre la ministre, la loi Veil fut votée par l'Assemblée, le 26 novembre 1974.

B) Analyse d'un document :

Document 1 : Mars 1974...



- 2) Datedez cette photo. Dans quel contexte a-t-elle été prise ? **(sur 2 points)**
- Cette photo date de mars 1974. Elle a donc été prise dans le contexte du débat sur la légalisation de l'avortement qui a précédé l'adoption d'une loi en novembre de la même année.
- 3) De quel phénomène le photographe a-t-il voulu témoigner ? Quel message a-t-il voulu faire passer ? Complétez le titre de cette photographie. **(sur 2 points)**
- Le photographe a voulu témoigner du cas de ces femmes obligées de se rendre à l'étranger, notamment en Hollande pour avorter.
 - Il cherche à montrer que la légalisation est revendiquée par une partie de la population, et pas seulement les féministes. Ainsi cette femme qui porte une affiche du MLAC. Sans doute le photographe est-il lui-même favorable à une loi en ce sens.
 - « Mars 1974 : des femmes partent avorter en Hollande »

Document 2 : La loi Veil 25 ans après (2000)

Quel bilan peut-on faire aujourd'hui de la « loi Veil » de 1975 ?

Lors des premières années d'application de cette loi, on peut dire qu'elle a amélioré la situation des femmes. Ce texte a mis fin aux avortements clandestins pratiqués sans aucun respect de la dignité et de la santé des femmes [...].

En revanche, sur la durée, on peut dire qu'il s'agit d'une loi mal appliquée dans la mesure où les structures au sein desquelles peuvent être réalisées des IVG sont insuffisantes, trop peu financées et valorisées [...]. De ce fait, il est aujourd'hui très difficile de subir une IVG dans un hôpital public. De nombreuses femmes se rendent donc dans des cliniques privées. Un certain nombre de femmes se retrouvent aussi hors du délai légal en France et sont contraintes de partir à l'étranger pour mettre un terme à leur grossesse. [...] On peut donc dire que ce texte, qui pouvait apparaître révolutionnaire en 1975, a été mal appliqué et semble inadapté à la société actuelle.

Entretien réalisé en 2000 avec la politologue Janine Mossuz-Lavau, publié dans un dossier sur l'IVG de *La Documentation Française*.

- 4) En quoi la loi Veil a-t-elle amélioré la situation des femmes dans les premières années après son adoption ? Le bilan de la loi est-il aussi positif dans le long terme ? **(sur 2 points)**
- Dans les premières années qui ont suivi son adoption, la loi Veil a amélioré la condition des femmes en mettant fin aux avortements clandestins dangereux.
 - Le bilan de la loi est plus ambigu sur le long terme. Il est aujourd'hui assez difficile de subir une IVG dans un hôpital public, car peu de médecins acceptent de la pratiquer (ils ont toute liberté de refuser), certains pour des raisons morales, d'autres parce que l'acte est jugé inintéressant ou désagréable. Les délais d'attente peuvent donc se révéler très longs.
 - De ce fait, certaines femmes se retrouvent hors des délais légaux et sont contraintes de se rendre à l'étranger si elles n'ont pas pu avoir accès à une IVG dans une clinique privée ou réalisée par un praticien dans le cadre d'une consultation privée. Certaines associations comme le Planning Familial orientent les femmes désireuses d'avoir recours à une IVG vers des structures ou des médecins susceptibles de les recevoir.